info municipalité CHAMBORD

18 juillet 2025 Volume 26, numéro 8

3E ET DERNIER VERSEMENT DE TAXES 2025

Veuillez prendre note que le 3e et dernier versement de taxes pour l'année en cours aura lieu le 18 septembre prochain. Il est important de payer ses taxes à temps afin d'éviter de payer des intérêts et pénalités.

CORRIDOR SCOLAIRE

🚨 Avis à la communauté 🚨

Nous souhaitons rappeler que le corridor scolaire n'est pas seulement destiné aux enfants, mais à toute personne qui souhaite l'emprunter. Il est important de respecter cet espace pour garantir la sécurité de tous les utilisateurs.
Merci de votre coopération et de votre vigilance pour que ce corridor reste un passage sûr et accessible à tous.

🙏 Merci à tous pour votre compréhension et votre respect des règles de sécurité 🙏

FESTIVAL DU COWBOY DE CHAMBORD

🤠 **Festival du Cowboy de Chambord - Du 31 juillet au 3 aout 2025** 🎉
La Municipalité de Chambord vous invite à participer en grand nombre au **Festival du Cowboy**, qui se tiendra du **jeudi 31 juillet au dimanche 3 aout 2025**. Une programmation festive et variée vous attend au cœur de notre communauté !
🎶 **Au programme :**

- Spectacles musicaux (hommage à Shania Twain, Éric Masson, Steeve Dupuis, PL Belval, et plus) ;
- Rodéos Wildtime ;
- Gymkhana CBSLC ;
- Jeux gonflables pour toute la famille ;
- Danse country ;
- Tournoi de cornhole ;
- Messe du maire ;
- Et bien d'autres activités pour petits et grands !

🎟️ Tous les détails sont disponibles sur le site officiel : festivalducowboy.com ou sur leur Facebook : Festival du Cowboy de Chambord.
Venez célébrer l'esprit western avec nous ! 🤠🎶🐎

DEMANDE DE PERMIS

📣 **Travaux à venir ? N'oubliez pas votre permis !**
La **Municipalité de Chambord** rappelle à tous les citoyens qu'il est **obligatoire d'obtenir un permis ou une autorisation avant d'entreprendre certains travaux**. Vous devez avoir votre permis **en main avant le début des travaux**.
🛠️ Voici quelques exemples de travaux nécessitant une demande de permis :

- Construction, rénovation, agrandissement ou déplacement d'une construction ;
- Installation d'une piscine, d'un spa, d'une clôture ou d'un stationnement ;
- Changement d'utilisation d'un bâtiment (ex. : de saisonnier à permanent ou l'inverse) ;
- Ouverture ou fermeture d'un commerce ou d'un logement ;
- Début ou fin de location de type touristique ;
- Modification ou construction d'une installation septique ou d'une prise d'eau ;
- Implantation ou retrait d'une roulotte ;
- Et bien plus encore.

📄 **Lors de votre demande**, il est primordial de **remplir soigneusement le formulaire prévu à cet effet**, en fournissant toutes les informations requises et en joignant les documents nécessaires.
⚠️ Un formulaire incomplet ou des documents manquants peuvent entraîner des **retards dans le traitement de votre dossier**.
Merci de votre attention à ces détails et de votre collaboration pour assurer le respect de la règlementation municipale !

SUDOKU

9		6		1	3			8
	5	8					9	
	3						1	
	6		8			9	2	
		3	4		9	1		
	4	9			6		3	
	9						8	
	1					6	7	
4			9	6		3		1

CHRONIQUE DU CONSEIL

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Voici la mise à jour du Comité planification stratégique :

- Corporation de développement de Chambord : madame Isabelle Dion ;
- Table de concertation des organismes : madame Cécile Chamberland ;
- Association des riverains et des villégiateurs de Chambord : monsieur Stéphane Desmeules ;
- Citoyens : monsieur Réal Laroche et mesdames Marie-Claude Boivin et Karine Villeneuve.

EMBAUCHE - ÉTUDIANT

La Municipalité de Chambord a reçu une subvention supplémentaire d'Emploi d'été Canada pour un animateur au terrain de jeux. Le conseil municipal a autorisé l'embauche de madame Coralie Guay.

PROLONGATION D'EMBAUCHE AIDE ADMINISTRATIVE - CONCILIATION BANCAIRE

La vérification comptable devrait se faire en septembre et les conciliations bancaires de juin à décembre 2024 ne sont pas complétées. Il a été décidé de prolonger le contrat de travail de monsieur Michel Belley selon les conditions au montant de 30 $ de l'heure, jusqu'à un maximum de 300 heures supplémentaires selon les besoins.

INSTALLATION ARRÊT PERMANENT - BOULEVARD VINCENT-GAGNON

La Municipalité a reçu une pétition au début du mois de juin signé par plus de cinquante (50) citoyens manifestant des préoccupations en lien avec la vitesse des véhicules et la traverse des enfants vers l'école de façon sécuritaire. Le conseil municipal a autorisé l'installation d'un arrêt permanent à la traverse de piéton sur le boulevard Vincent-Gagnon.

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC PAR TOLÉRANCE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT EN VERTU DE LA RÉSOLUTION 06-190-2022

Le conseil municipal a renouvelé pour la saison 2025-2026 les contrats ci-identifiés pour la quatrième année sur une entente maximale de 5 ans chacun :

Entrepreneur	Secteur	Montant par année avec taxes
2553-7317 Québec inc.	Nord-Est	23 057.09 $
2553-7317 Québec inc.	Sud-Est	9 198.00 $

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DU RÉSEAU ROUTIER PUBLIC EN VERTU DE LA RÉSOLUTION 07-197-2021

Le conseil municipal a renouvelé à l'entreprise 2553-7317 Québec inc., Jacques Tremblay, le contrat d'entretien d'hiver du réseau routier public pour la saison 2025 2026 pour un montant de 142 971,42 $ avec taxes.

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 03-78-2025 - APPUI AUX DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES

Le conseil municipal a modifié la résolution 03-78-2025 afin d'annuler l'aide financière de 20 000 $ octroyé à la Coopérative de Chambord dans le cadre du règlement 2024-786 décrétant certains programmes d'aide financière en vertu de la section II, Programme d'aide aux entreprises.

OCTROI DU MANDAT POUR SCELLANT DE FUITES - CENTRE MARIUS-SAUVAGEAU

Le conseil municipal a octroyé le mandat à Cimco pour un scellant de fuites au Centre Marius-Sauvageau pour une montant de 19 677.41 $ taxes incluses tel que soumissionné le 20 juin 2025 financé par le surplus accumulé non affecté.

OCTROI DU MANDAT POUR L'ACHAT DE CAMÉRAS SUPPLÉMENTAIRES - BGM

Le conseil municipal a octroyé le mandat de deux caméras supplémentaires pour la Maison des jeunes L'Entre-Parenthèse à BGM pour un montant de 3 334.10 $ tel que soumissionné le 17 juin 2025 financé par le surplus accumulé non affecté.

OCTROI DU MANDAT POUR LE FORAGE ET CONSTRUCTION DU NOUVEAU PUITS DE CAPTAGE P-2B - SERVICES D'UN PUISATIER SPÉCIALISTE

La Municipalité a lancé un appel d'offres pour le forage et construction du nouveau puits de captage P2-B - Service d'un puisatier spécialisé et que selon la procédure habituelle pour un contrat de plus de 133 800 $, l'appel d'offres a été dûment publié le 5 juin 2025 sur SEAO. Le conseil municipal a octroyé le mandat de forage et construction du nouveau puits de captage P2-B - Service d'un puisatier spécialisé à Samson et frères pour un montant total avec taxes de 162 959.92 $ financé par le programme de la TECQ 2024-2029.

AUTORISATION DU BUDGET 2025 - ENTRETIEN ESTIVAL DES CHEMINS PRIVÉS

	Estimation
Nivelage	15 300,00 $
Gravier	4 930,00 $
Poussière de pierre	325,00 $
0 3/4 net	- $
Balayage sable	800,00 $
Abat-poussière	6 000,00 $
Débroussaillage	700,00 $
Nettoyage fossé	700,00 $
Réparation d'asphalte	1 500,00 $
	30 255,00 $

OCTROI DU MANDAT - DÉCOLMATAGE DES FILTRES

Le conseil municipal a accordé le mandat de décolmatage des filtres de l'usine de traitement de l'eau à Magnor pour un montant de 5 247.64 $ tel que soumissionné le 27 juin 2025 financé par le surplus accumulé non affecté.

FIN DU CONTRAT DE RÉFECTION DU TERRAIN DE TENNIS

La résolution 12-336-2024, adoptée le 16 décembre 2024, octroyant un contrat pour la réfection du terrain de tennis pour un montant total avec les taxes de 68 352.64 $. Le conseil municipal a accepté que la résolution 12-336-2024 soit partiellement annulée afin de retirer les travaux d'asphaltage du présent contrat.

DONS ET COMMANDITES

Organisme	Montant
Tournoi de golf au profit de la Fondation du Havre du Lac	200 $

COMPTES À PAYER

En date du 30 juin 2025 totalisant la somme de (factures payées) : 15 788.67 $
En date du 30 juin 2025 totalisant la somme de (factures à payer) : 371 790.75 $

VENTE TERRAIN - MONSIEUR ANTHONY GAGNON ET MADAME MYRIAM BOUDREAULT

Le conseil municipal a autorisé de vendre à monsieur Anthony Gagnon et madame Myriam Boudreault, pour un prix de 9 779.84 $, le lot 5 009 425 du cadastre du Québec (rue des Champs) d'une superficie de 926.80 mètres carrés.

VENTE TERRAIN - MONSIEUR DYLAN DESGAGNÉ ET MADAME JADE DE LA BOISSIÈRE

Le conseil municipal a autorisé de vendre à monsieur Dylan Desgagné et madame Jade de la Boissière, pour un prix de 9 633.30 $, le lot 5 009 414 du cadastre du Québec (rue de Champs) d'une superficie de 912 mètres carrés.

VENTE TERRAIN - SOCIÉTÉ SYLVICOLE

Le conseil municipal a autorisé de vendre à la Société Sylvicole., pour un prix de 26 515.55 $, le lot 6 685 928 du cadastre du Québec (rue de l'Avenir) d'une superficie de 9 853.5 mètres carrés.

VENTE TERRAIN - CENTRE DU SPORT LAC-SAINT-JEAN

Le conseil municipal a approuvé de vendre au Centre du Sport Lac-Saint-Jean., pour un prix de 50 436 $, les lots 6 685 929, 6 348 971 et 6 348 972 du cadastre du Québec (rue de l'Avenir) d'une superficie de 18 742.5 mètres carrés.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL (EXCEPTIONNELLEMENT À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL À LA MAIRIE) LE LUNDI 4 AOUT À 19 H

FRIPERIE CHEZ MAR-JO

Friperie chez Mar-Jo – Retour après la pause estivale

La Municipalité de Chambord informe la population que la friperie chez Mar-Jo rouvrira ses portes dès le jeudi 21 aout à 13 h, à la suite de la pause estivale.

À compter du 3 aout, il sera également possible de recommencer à déposer vos dons dans le bac prévu à cet effet.

Merci de votre générosité et de votre soutien envers cette belle initiative communautaire !

ASSOCIATION DES RIVERAINS ET VILLÉGIATEURS DE CHAMBORD

Assemblée générale

L'association de riverains et villégiateurs de Chambord tiendra son assemblée générale annuelle à la salle communautaire de Chambord :

Jeudi 14 aout prochain à 19 h

Bienvenue à tous les villégiateurs !

GOLF DES CÈDRES DE CHAMBORD

Le Club de golf des Cèdres de Chambord offre à tous la possibilité de jouer au golf en toute quiétude et à faible cout.

Sans réservation

Venez découvrir le parcours le plus abordable et vous amuser entre amis ou en famille.

Une expérience de golf unique.

18 trous pour 25 $

Panier de balles de pratique pour **4 $**

Nous vous invitons à venir relever le défi de notre parcours !

RÉPONSE SUDOKU

9	7	**6**	5	**1**	**3**	2	4	**8**
1	**5**	**8**	6	4	2	7	9	3
2	**3**	4	7	9	8	5	**1**	6
7	**6**	1	**8**	3	5	**9**	**2**	4
8	2	**3**	**4**	7	**9**	**1**	6	5
5	**4**	**9**	1	2	**6**	8	**3**	7
6	**9**	7	3	5	1	4	**8**	2
3	**1**	5	2	8	4	**6**	**7**	9
4	8	2	**9**	**6**	7	**3**	5	**1**

FRIGO COLLECTIF L'ANTIGASPILLEUR

Avis à la communauté

Nous souhaitons rappeler à tous que le frigo communautaire est destiné à l'ensemble de la population. Il est important de ne pas le vider complètement pour une seule personne lorsqu'il est plein. Ce frigo est là pour que tout le monde puisse en profiter et bénéficier de ses ressources.

Merci de votre compréhension et de votre coopération pour que chacun puisse en tirer avantage. Ensemble, faisons en sorte que ce frigo reste une ressource précieuse pour toute la communauté.

Merci à tous pour votre soutien et votre respect des règles

TERRAIN DE TENNIS

Avis à tous les amateurs de tennis !

Nous souhaitons vous informer que le terrain de tennis n'est pas encore accessible. Les travaux ne sont pas tout à fait terminés, mais nous travaillons d'arrache-pied pour que vous puissiez en profiter pleinement sous peu.

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension. Restez à l'affût pour les mises à jour, et préparez vos raquettes pour des parties mémorables très bientôt !

Merci pour votre patience et votre soutien continu

MARCHÉ PUBLIC

Marchés publics à Chambord - Venez faire le plein de saveurs locales !
La **Municipalité de Chambord** est heureuse d'annoncer le retour des **marchés publics** au **Parc du 150e**, de **10 h à 15 h 30**, aux dates suivantes :
Vendredi 26 juillet, 30 aout et 13 septembre
Prenez note : en cas de pluie, les marchés seront annulés
Événement spécial !
Le **30 aout**, un **petit pique-nique amical** aura lieu sur place pendant le marché. En cas de pluie, ce pique-nique sera **reporté au 13 septembre**.
Venez encourager nos producteurs et artisans locaux dans une ambiance conviviale et chaleureuse. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

INFO MUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée : 17 septembre 2025
Date de publication le 19 septembre 2025